(1)

(N° 29.)

Chambre des Représentants.

Séance du 27 Novembre 1854.

Discours du Roi. — Adresse en réponse au discours du Trône. — Réponse du Roi à l'adresse.

DISCOURS DU ROI.

Messieurs,

En présence de la guerre qui afflige une partie de l'Europe, la Belgique sent plus vivement que jamais le prix d'une neutralité que fortifient la confiance et les sympathies de toutes les Puissances. Toutes les Puissances, en effet, continuent à nous donner des marques de leur estime et de leur bon vouloir.

Dans cette position, en quelque sorte privilégiée, la Belgique se livre avec sécurité aux travaux de la paix.

L'instruction publique, à tous les degrés, est l'objet d'une constante sollicitude; mon Gouvernement est pénétré de l'importance de ce grand intérêt social; les lois qui le règlent reçoivent une exécution conforme à leur esprit.

Votre attention, Messieurs, sera appelée sur l'organisation du jury d'examen de l'enseignement supérieur.

Nos artistes soutiennent dignement la vieille renommée de l'école belge; l'exposition de 1854 en a offert une preuve éclatante.

Les lettres et les sciences justifient, par des progrès incontestés, les encouragements que l'État leur assure.

Dans l'ordre matériel, l'industrie et l'agriculture attestent, par leurs heureux développements, qu'elles sont aussi l'une des forces et l'une des gloires du pays.

En bénissant la Providence de nous avoir accordé le bienfait d'une récolte favorable, je constate avec douleur l'influence que les événements exercent sur le prix de toutes les denrées alimentaires. Mon Gouvernement vous proposera les mesures qu'il juge propres à améliorer cette situation, et j'espère que les res-

sources du travail et la sollicitude des classes aisées parviendront à soulager les souffrances de nos excellentes populations ouvrières.

Notre commerce extérieur suit, en général, une marche ascendante.

Un traité conclu avec le Mexique mettra désormais notre pavillon à l'abri des surtaxes inscrites dans l'acte de navigation de ce pays ; il imprimera un nouvel élan à nos relations avec l'un des principaux débouchés transatlantiques.

Vous aurez aussi à examiner, Messieurs, une convention destinée à garantir la propriété artistique et littéraire entre la Belgique et la Grande-Bretagne, et à améliorer, par l'abaissement des tarifs, la position de notre commerce de librairie sur le plus important de ses marchés.

L'organisation judiciaire et l'institution du notariat ont donné lieu à des travaux dont les résultats vous seront soumis.

La deuxième partie du nouveau Code pénal pourra également faire l'objet de vos délibérations.

L'achèvement des chemins de fer dont l'exécution est confiée à des compagnies aura bientôt complété un ensemble de voies de communication dont peu de contrées offrent l'exemple.

Les sociétés concessionnaires ont rencontré, dans les circonstances, des obstacles imprévus ; elles n'en ont point été découragées.

L'augmentation progressive des produits de l'exploitation de nos voies ferrées démontre la prospérité actuelle et présage la prospérité à venir de cette grande entreprise nationale.

Cette augmentation et celle de plusieurs autres branches du revenu public ont dépassé les prévisions et dispenseront de recourir à un nouvel impôt.

L'emprunt que vous aviez autorisé a été conclu. Il a permis à mon Gouvernement d'exécuter, sans perte pour le Trésor, la loi du 28 décembre 1850, sur la démonétisation des pièces d'or.

Il vous sera rendu un compte spécial de ces deux opérations.

L'armée, pénétrée de ses devoirs, s'y dévoue complétement. De même que la garde civique, elle est digne de votre sollicitude et de la confiance du pays. L'une et l'autre sont unies par une même pensée d'ordre et d'attachement à l'indépendance nationale.

Cette indépendance, Messieurs, s'est affermie, et nous pouvons envisager l'avenir sans inquiétude. Toutefois, la tâche du pouvoir a d'inévitables difficultés ; il en existe de particulières dans la situation présente. Vous en tiendrez compte, Messieurs ; votre patriotisme l'assure, et c'est avec confiance que je réclame pour mon Gouvernement votre concours bienveillant et efficace.

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRONE.

SIRE,

Un des principes essentiels de notre existence politique subit, dans les circonstances présentes, une épreuve décisive. Le maintien de nos relations amicales avec toutes les Puissances a pour nous l'importance d'une nouvelle et solennelle consécration de notre neutralité, gage de sécurité pour la Belgique, élément de paix pour l'Europe.

Libres de préoccupations extérieures, nous pouvons consacrer nos soins et nos efforts à améliorer la situation intérieure du pays.

Parmi les intérêts sociaux du premier ordre doit être rangée, de l'aveu de tous, l'instruction publique. Nous sommes heureux de constater qu'elle se développe, à tous les degrés, d'une manière conforme à l'esprit de nos institutions et de nos lois organiques.

La question du jury d'examen pour l'enseignement supérieur sera examinée par nous avec l'intention d'y donner une solution qui favorise les hautes études et qui garantisse l'une de nos plus précieuses libertés constitutionnelles.

A côté des besoins intellectuels du pays, il est, de nos jours surtout, des besoins matériels qu'il est urgent d'étudier et de satisfaire. Nos populations, si laborieuses et si morales, souffrent par suite du prix élevé de toutes les denrées alimentaires. Nous ne savons s'il est en notre pouvoir de remédier efficacement à un état des choses qui éveille, à bon droit, notre plus vive sollicitude. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que toutes nos décisions en cette matière délicate et difficile nous seront inspirées par la seule pensée du bien public; car il y a dans le cœur de tous les Représentants de la nation, comme dans le cœur de Votre Majesté, une même sympathie pour les souffrances de nos concitoyens, un même désir de les soulager.

Les lettres, les sciences et les arts continuent de jeter sur le nom belge leur éclat historique. L'exposition de 1854 est venue prouver, une fois de plus, que notre École est restée fidèle aux glorieuses traditions de son passé.

L'agriculture et l'industrie, par leurs progrès constants, nous conservent une place honorable parmi les peuples producteurs et ouvrent de nouvelles voies à nos exportations. Aussi, nos relations commerciales s'étendent-elles dans une proportion remarquable. Le traité conclu avec le Mexique, ainsi que la convention artistique et littéraire avec la Grande-Bretagne, seconderont ce mouvement ascendant de notre commerce extérieur.

Nous examinerons avec l'attention convenable les propositions de Votre Gouvernement relatives à l'organisation judiciaire, à l'institution du notariat et à la réforme du Code pénal.

Par l'augmentation progressive de ses produits, par l'extension de ses bienfaits à toutes les parties du pays, grâce à l'activité persévérante des compagnies concessionnaires, notre réseau de chemins de fer réalise les espérances que son établissement avait fait concevoir, et acquiert de plus en plus le caractère d'une institution nationale.

Le peuple belge a appris avec bonheur que la prospérité de la plupart des branches du revenu public dispensera Votre Gouvernement de recourir à un nouvel impôt.

La Chambre attendra, pour les apprécier, le compte spécial des opérations concernant la conclusion du dernier emprunt et la démonétisation de l'or.

En présence d'événements qui révèlent l'importance du rôle rempli par les forces militaires des nations, nous aimons à voir notre armée se distinguer par son instruction comme par sa discipline, et rivaliser de patriotiques sentiments avec la garde civique pour justifier la confiance du pays.

Sire, le langage descendu du Trône est de nature à rassurer pleinement les esprits; toutefois, chacun de nous comprend la gravité de la situation que les circonstances actuelles font à la Belgique. Aussi, nous associant au dévouement éclairé de Votre Majesté aux intérêts de notre belle patrie, nous saurons remplir les devoirs particuliers que ces circonstances nous imposent. Nous assurons à Votre Gouvernement ce loyal concours que Vous réclamez de notre patriotisme, et sans lequel le Pouvoir ne saurait, au milieu des embarras et des difficultés du moment, accomplir dignement sa haute mission d'ordre et de paix.

RÉPONSE DU ROI A L'ADRESSE.

Messieurs,

Les circonstances sont en effet très-délicates. La bonne entente est bien nécessaire pour surmonter les difficultés actuelles. Je vous sais beaucoup de gré, Messieurs, de l'avoir si bien compris et de prêter à mon Gouvernement un loyal concours. Vous contribuerez ainsi à développer le bien-être de notre belle patrie, à assurer son avenir, en affermissant son existence nationale et vous acquerrez de nouveaux titres à sa confiance et à sa gratitude. J'éprouve une vive satisfaction, Messieurs, à vous féliciter de vos sentiments dévoués et de votre patriotique langage.